CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2008

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil huit, le quinze décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE.

Absents représentés

Mme J. BREDAS par M. F. PERIDON – Mme D. REDSTONE par M. P. RACINE – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN par Mme MC. BARTHES – Mme M. REUZE par M. C. TORRE

Absents:

Mme G. RACKELBOOM a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

<u>Delegation du Maire</u> – article L.2122-22 du code general des collectivites territoriales

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE le maintien des taux de la fiscalité locale 2009
- ADOPTE le Budget Primitif 2009
- FIXE les montants plafonds de la redevance due par les entreprises de télécommunications au titre de l'occupation du domaine public
- APPROUVE la demande de subvention d'investissement à la Région pour la première phase des opérations de renouvellement urbain 2009
- ACCEPTE d'apporter aux foyers de Seine et Marne sa garantie d'emprunt pour la construction de l'EHPAD
- APPROUVE la demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur pour des travaux de voirie
- ADOPTE la tarification du camp d'hiver 2009 organisé par le service Enfance
- ADOPTE la tarification du séjour d'hiver 2009 organisé par l'Espace Pré-ados
- ADOPTE l'avenant n°4 au marché n°2006-09 se rapportant au lot n°13 VRD Terrain de grands jeux au stade Roger COUDERC
- APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal
- APPROUVE le protocole d'accord en faveur de l'efficacité énergétique avec EDF
- APPROUVE la transformation du logement par nécessité absolue de service du gardien de la maison de quartier le Soleil en logement pour utilité de service
- DESIGNE les représentants de la commune au sein des 5 conseils de quartier
- EMET un avis FAVORABLE à l'approbation du dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dite « les portes de Sénart »
- EMET un avis FAVORABLE à l'approbation du dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dite « Parc le Charme »

Guy GEOFFROY *Député Maire*